



CES

**CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LES PRINCIPES DIRECTEURS DE L'OCDE A
L'INTENTION DES ENTREPRISES MULTINATIONALES (27 juin 2000)**

Actes de la Conférence

Cette Conférence a immédiatement suivi la réunion du Conseil au niveau des Ministres tenue les 26 et 27 Juin 2000 au cours de laquelle la Décision sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales a été adoptée [C/M(2000)17/PROV, C(2000)96/FINAL].

JT00105479

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

**M. Peter Costello, Président de la Conférence,
Ministre des finances d'Australie**

« Je déclare ouverte la Conférence ministérielle sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, et vous souhaite à tous la bienvenue. Je suis heureux de vous annoncer que la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres s'est achevée sur un succès et que ces Principes directeurs ont été adoptés.

L'OCDE a entrepris depuis deux ans de réexaminer ses Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales afin d'en conserver l'efficacité et la pertinence malgré l'évolution rapide de l'économie mondiale. Je me félicite de pouvoir annoncer aujourd'hui que les gouvernements des 29 pays Membres de l'Organisation et de quatre pays non membres – l'Argentine, le Brésil, le Chili et la République slovaque – ont adopté la nouvelle version des Principes et ont renforcé leurs procédures d'application.

Ces Principes directeurs sont des recommandations adressées par les gouvernements aux entreprises multinationales originaires des 33 pays signataires ou qui y exercent des activités pour qu'elles adoptent une conduite responsable. Si depuis quelques années les entreprises sont nombreuses à avoir mis en place leurs propres codes de conduite, les Principes directeurs de l'OCDE constituent le seul code multilatéral complet que les gouvernements se sont engagés à soutenir. Ils incarnent les valeurs que partagent les pays qui réalisent l'essentiel de l'investissement direct international et qui accueillent la plupart des entreprises multinationales. Ces Principes s'appliquent aux activités des sociétés à travers le monde.

Cette initiative est particulièrement opportune. De l'avis général, l'investissement étranger est important pour la croissance économique et les entreprises multinationales contribuent au progrès économique, social et environnemental. Dans le même temps, l'opinion se préoccupe de l'incidence de ces activités sur les pays d'origine comme sur les pays d'accueil. Ces nouveaux Principes constituent un élément de réponse à certaines de ces préoccupations, tout en améliorant les conditions de l'investissement international. Le postulat de départ est le suivant : des principes acceptés au niveau international peuvent aider à prévenir les conflits, et à instaurer un climat de confiance entre les entreprises multinationales et les sociétés au sein desquelles elles sont implantées.

Les Principes directeurs ne remplacent ni ne supplantent la loi applicable avec laquelle ces normes de conduite complémentaires n'entrent pas en contradiction.

Le nouveau texte des Principes directeurs comprend des changements de vaste portée qui renforcent les composantes économiques, sociales et environnementales du développement durable. Des recommandations ont été ajoutées sur l'élimination du travail des enfants et du travail forcé, de sorte qu'elles couvrent désormais toutes les normes fondamentales du travail internationalement acceptées.

Une recommandation sur les droits de l'homme y a été introduite, ainsi que de nouveaux chapitres sur la lutte contre la corruption et la protection des consommateurs. La section relative à l'environnement encourage les entreprises multinationales à rehausser leur performance en la matière en améliorant leur gestion interne de l'environnement et en planifiant mieux les risques de retombées écologiques. Le chapitre consacré à la publicité financière et à la transparence ont été mis à jour pour prendre en compte les Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE et pour favoriser la responsabilité sur les plans social et environnemental.

Les procédures d'application ont été sensiblement améliorées, et si les recommandations des Principes directeurs s'adressent aux entreprises, il incombe aux gouvernements, par le biais de leur réseaux

de Points de contact nationaux, de promouvoir le respect des Principes, de mener les enquêtes et de contribuer à la résolution des problèmes qui peuvent se faire jour dans des circonstances particulières. La révision des Principes, qui met beaucoup d'informations à la disposition des Points de contact nationaux pour les guider dans l'exercice de leurs fonctions, instaurent des mécanismes qui favorisent la transparence, l'obligation de rendre des comptes et le respect de pratiques exemplaires.

Le Comité de l'investissement international et des entreprises multinationales (CIME) demeure l'organe responsable de la clarification des Principes et de leur fonctionnement efficace. Le processus de révision lui-même mérite une mention spéciale. Le CIME a procédé à une série de consultations avec le monde de l'entreprise, les organisations syndicales, les organisations non gouvernementales et les pays non membres. Le public a pu exprimer ses opinions via Internet. Cet effort de transparence et d'ouverture a apporté beaucoup au processus de révision et reflète une évolution déterminante de l'approche des problèmes par l'OCDE.

Pendant des décennies, l'OCDE a favorisé la coopération en matière d'investissement international par le biais de sa Déclaration sur l'investissement international et les entreprises multinationales. Cette Déclaration énonçait des normes et principes non contraignants destinés aux gouvernements et aux entreprises. Les Principes directeurs, qui s'adressent aux entreprises, reprennent bon nombre des éléments contenus dans la Déclaration et contribuent à l'instauration d'un cadre propice à l'investissement. Les autres éléments de l'ensemble contiennent des engagements de la part des gouvernements à octroyer le traitement national aux entreprises sous contrôle étranger pour éviter d'imposer des obligations contradictoires aux entreprises, et à coopérer afin d'équilibrer incitations et désincitations à l'investissement.

Les pays non membres de l'OCDE sont invités à souscrire à cette Déclaration.

J'en viens à mon dernier point. Je voudrais insister sur le fait que la tâche qui consiste à faire des Principes directeurs un instrument pertinent pour le monde des entreprises au plan international commence à peine. Le soutien durable et la participation des milieux d'affaires, des organisations syndicales et des organisations non gouvernementales seront déterminants si l'on veut que les Principes révisés deviennent une référence et un instrument de nature à favoriser la responsabilisation des entreprises vis-à-vis de la société. Les gouvernements non signataires de la Déclaration ont aussi un rôle important à jouer. En fin de compte, le succès et l'efficacité des Principes dépendront du sens de la responsabilité et de la conscience dont feront preuve les parties prenantes pour les promouvoir et les appliquer.

Nous allons bientôt passer aux interventions des représentants d'un certain nombre de pays, que j'inviterai tour à tour à prendre la parole, mais auparavant, puis-je demander au Secrétaire général de l'OCDE, M. Don Johnston, d'introduire ce point. »

M. Donald Johnston, Secrétaire général de l'OCDE

« Vous avez bien su montrer l'importance des Principes directeurs et décrire leur finalité. Je limiterai donc mon intervention à la façon dont je perçois l'importance de ces Principes révisés, du point de vue de l'OCDE.

Les Principes directeurs, dans leur version initiale, avaient été adoptés en 1976. S'ils étaient déjà importants à l'époque pour guider la conduite des entreprises multinationales, je vous laisse imaginer à quel point ils le sont aujourd'hui à l'ère de la mondialisation, alors que nous entrons dans le XXI^e siècle.

Cette révision était particulièrement opportune, et tout à fait compatible avec l'essentiel des travaux qui sont menés au sein de l'Organisation, notamment ceux qui font intervenir des pays non

membres de l'OCDE. Ces Principes s'appliquent universellement. En d'autres termes, les entreprises multinationales installées dans les pays de l'OCDE appliqueront ces Principes et ces normes de conduite bien au-delà des seuls pays de l'OCDE. Comme je l'ai fait remarquer, le Secrétariat de l'OCDE lui-même entretient des relations avec quelque 70 pays non membres et les entreprises multinationales implantées dans les pays Membres sont présentes dans toutes les régions du monde.

Les Principes directeurs représentent un outil de transmission des meilleures pratiques observées sur les plans environnemental, social et économique.

Nous pouvons, je crois, considérer le monde des affaires, représenté ici par le Président du BIAC, comme un véritable partenaire dans la propagation au reste du globe de ces principes de conduite et des pratiques de l'OCDE. Nous avons en outre mené cette entreprise à bien avec le concours d'autres organisations internationales comme la Banque mondiale, institution avec laquelle nous mettons en œuvre un programme visant à faire appliquer aussi largement que possible les principes de gouvernement d'entreprise, lesquels sont maintenant bien ancrés dans les pays Membres de l'Organisation.

Alors que nous entrons dans un nouveau millénaire, Monsieur le Président, je pense que nous devons envisager avec enthousiasme de travailler avec le monde des entreprises pour continuer de jouer ce rôle, de façon non seulement à dissiper les craintes de ceux qui considèrent que les entreprises multinationales constituent parfois une force négative, mais aussi à montrer que les entreprises multinationales peuvent avoir un impact très constructif sur la mondialisation.

La contribution des Principes directeurs est donc majeure et, pour conclure, je tiens à remercier tous ceux qui ont participé à cette révision, qui ont su résoudre les difficultés, trouver des compromis, et qui ont su faire aboutir les négociations pour que nous puissions aujourd'hui nous féliciter de leur adoption. Parce que c'est à mes yeux, je le répète, un événement de première importance à l'aube du XXI^e siècle, et parce que nous faisons réellement un effort pour propager universellement les meilleures pratiques de l'Organisation et du monde de l'entreprise. »

M. François Huwart, Secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur (France)

« La maîtrise de la mondialisation est pour le gouvernement français un sujet essentiel vous le savez. Nous pensons que nous ne pouvons pas laisser l'économie internationale se développer de manière anarchique et sans règles et que nous devons au contraire assurer son développement équilibré.

La régulation de la mondialisation, à l'initiative de la France et de l'Union européenne, a été inscrite sur l'agenda de toutes les organisations internationales. Elle est l'enjeu majeur, nous semble-t-il, de l'Organisation Mondiale du Commerce. Elle l'est aujourd'hui également à l'OCDE, avec la révision des Principes directeurs à l'attention des entreprises multinationales.

La négociation a été très difficile. Ceci prouve la qualité et l'exigence du texte qui ont pu susciter des difficultés pour certains pays de l'OCDE. Je suis heureux que nous ayons pu conclure ce matin.

Je voulais dire aussi que j'apprécie les progrès très significatifs accomplis dans la négociation. Les principes directeurs présentent une amélioration incontestable par rapport aux textes de droit international existants : c'est le seul texte global visant à définir ce que les entreprises multinationales devraient ou ne devraient pas faire, en particulier, dans le domaine social, il introduit des dispositions sur les principes fondamentaux de l'homme au travail tels qu'ils sont reconnus par l'Organisation Internationale du Travail : liberté syndicale et droit de représentation, interdiction du travail forcé, abolition du travail des enfants, non-discrimination. Il édicte des recommandations sur la lutte contre la

corruption. Il pose également le principe de précaution dans le domaine de l'environnement et de la santé humaine.

Ce sont des recommandations qui sont adressées par les pays de l'OCDE à leurs entreprises pour leurs activités dans le monde entier, et non pas seulement sur leur territoire national. Il s'agit de promouvoir la diffusion par les entreprises multinationales de normes fondamentales et universelles, notamment en matière sociale et environnementale, dans tous les pays d'implantation. Mais, surtout, un mécanisme de mise en œuvre des recommandations a été créé. Ce mécanisme est une innovation majeure. Il permet de rendre publics les comportements dommageables des entreprises. Il crée ainsi une pression forte susceptible de corriger ces comportements. L'expérience l'a déjà prouvé.

La France s'est fortement impliquée dans cette négociation. Certes, elle aurait aimé aller plus loin. Elle aurait notamment souhaité explorer l'idée d'un mécanisme de certification du comportement des entreprises. Nous souhaitons que cette idée puisse être approfondie dans les travaux futurs de l'OCDE.

En conclusion, M. le Président, cet instrument ainsi rénové présente des caractéristiques uniques au niveau multilatéral. Il montre que les négociations internationales peuvent aussi créer des devoirs, et pas seulement des droits, pour les entreprises multinationales. Il est, me semble-t-il, une nouvelle illustration que la volonté politique permet d'œuvrer en faveur d'une mondialisation mieux régulée et plus juste. »

M. Alan Larson, Sous-Secrétaire d'Etat aux affaires économiques et commerciales (Etats-Unis)

« Je pense que nous nous accordons tous à penser que la mondialisation et en particulier l'investissement étranger sont des forces éminemment puissantes qui peuvent faire beaucoup pour relever le niveau de vie et promouvoir la prospérité dans le monde. Il importe à mon avis que, dans le cadre de nos travaux, nous souscrivions à une déclaration de vaste portée qui réexprime notre soutien à des normes strictes de protection de l'investissement par les pays du monde entier.

Nous savons également que, pour garantir que la mondialisation et l'investissement atteignent pleinement les objectifs visés, il leur faut fonctionner de telle sorte que les normes soient relevées –du point de vue tant du niveau de vie que des normes de travail, des normes de protection de l'environnement, ou encore du respect des droits de l'homme. Et c'est ici que les Principes apportent réellement une contribution décisive.

Selon notre expérience, les entreprises implantées dans les pays de l'OCDE en général, et les entreprises américaines en particulier, appliquent lorsqu'elles opèrent à l'étranger des normes très strictes dans tous ces domaines. Cet ensemble de Principes propose une version consensuelle de ce que l'on entend par normes strictes, et je crois qu'il est très important, comme l'a précisé M. Huwart, qu'il s'agisse d'un ensemble de normes internationalement admises sur ce qui constitue de bonnes pratiques.

Il est également important que tout cela évolue dans le cadre d'un partenariat faisant intervenir gouvernements, organisations syndicales, entreprises et ONG et que ce partenariat se poursuive. Pour que l'évolution soit satisfaisante, il faut que chacun de nous fasse son travail en assumant ses responsabilités. Pour l'administration américaine, il n'est pas question que l'application de ces Principes puisse amener à ternir injustement la réputation des sociétés qui ont un comportement citoyen. Parallèlement, nous n'allons pas nous soustraire à notre responsabilité qui est d'encourager le respect de ces normes strictes de comportement partout où cela peut être nécessaire.

En bref, nous estimons qu'il importe avant tout de faire accepter le fait que la mondialisation peut avoir un visage humain et nous comptons fermement sur la coopération de tous les pays qui ont contribué à cette entreprise, sous votre égide, Monsieur le Président. »

**M. Charles Picqué, Ministre de l'économie et de la recherche scientifique,
chargé de la politique des grandes villes (Belgique)**

« Nous ne pouvons que nous réjouir de l'accord qui est intervenu et qui répond bien à la préoccupation d'introduire toujours plus d'éthique dans l'économie. Je pense donc que cet accord répond à un réel besoin. Il fait aussi honneur aux initiatives prises par l'OCDE.

Certains pourront sans doute regretter que les Principes directeurs ne revêtent pas un caractère contraignant mais ces Principes ne doivent pas être insignifiants, vu l'âpreté qui a présidé à certaines discussions.

Je prends note également - et la Belgique prend note avec satisfaction - de l'apparition de nouveaux concepts, de nouvelles idées, notamment le renforcement de l'influence des points de contact nationaux qui sont indispensables pour la bonne application de ces Principes directeurs. Nous notons également avec satisfaction l'inscription de nouveaux thèmes comme le développement durable, la lutte contre la corruption -cela a déjà été dit- et aussi la défense des consommateurs.

Mais, je pense, M. le Président, que l'évolution de la mondialisation exigera sans doute que nous soyons et que nous restions très attentifs à l'actualisation presque permanente de ces Principes directeurs. Et, enfin, je souhaite - nous souhaitons - un démarrage rapide et constructif des principes ainsi actualisés. »

M. Pierre Pettigrew, Ministre du commerce international (Canada)

« Le Canada se félicite de l'adoption par l'OCDE des Principes directeurs révisés à l'intention des entreprises multinationales. Fruit d'efforts intenses, les négociations ont permis d'en arriver à un juste équilibre qui permette à la fois de préserver le caractère volontaire du document tout en améliorant son efficacité. Nous croyons avoir réussi à relever le défi.

Nous sommes également heureux du processus de consultation très constructif qui a bénéficié d'une excellente participation des milieux d'affaires, des syndicats et des organisations non gouvernementales.

Au Canada, tant dans nos efforts au sein des organisations internationales comme l'OCDE, que dans nos initiatives domestiques, nous avons depuis longtemps encouragé nos entreprises à se montrer responsables dans la gestion de leurs affaires à travers le monde. Ces entreprises contribuent d'ailleurs dans une large mesure à la croissance et au développement économiques en créant des emplois, des revenus et des richesses dont nous avons grand besoin.

Leurs investissements étrangers suscitent des innovations techniques et de nouvelles compétences de gestion tout en améliorant la compétitivité. Mieux encore, les avantages de leurs activités dépassent la simple sphère économique. Aujourd'hui, tous reconnaissent de plus en plus la contribution importante que les entreprises peuvent apporter au cadre social et environnemental de gouvernance. En effet, les citoyens réclament désormais que les entreprises accordent plus d'attention à ces questions.

Nous voyons donc que le débat sur la responsabilité sociale des entreprises connaît une importance croissante. L'intégration des économies de marché et la rapidité de l'évolution technologique ont mis l'accent sur le rôle et l'impact du commerce international.

Nous avons pu ainsi constater au cours des derniers mois à quel point les sociétés civiles tiennent beaucoup à ce que les gouvernements trouvent un juste équilibre entre les politiques économiques, sociales et environnementales. Fait tout aussi marquant, les institutions internationales dont nous faisons partie sont aussi sollicitées en vue d'une coopération plus étroite.

Le défi majeur de la collectivité internationale est donc d'établir un cadre cohérent pour ses politiques et ses institutions : nous devons nous assurer que les préoccupations sociales et environnementales sont abordées en même temps que le développement économique. Le gouvernement, les milieux d'affaires, les syndicats et les autres groupes intéressés doivent travailler de concert pour construire des " ponts " aussi bien à l'échelle internationale que nationale.

Les nouveaux Principes directeurs révisés de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales représentent une mesure concrète en ce sens. Ils ont été mis à jour non seulement pour tenir compte de questions importantes comme les droits de la personne, la protection des consommateurs et la lutte contre la corruption, mais aussi pour renforcer les mesures visant la protection de l'environnement et les normes de travail. En outre, ils offrent un outil qui pourra servir aux gouvernements à prêter secours aux milieux d'affaires, aux syndicats et aux autres parties intéressées, comme les organisations non gouvernementales, pour aborder ces questions difficiles.

Les Principes directeurs sont appelés à devenir un élément de plus en plus important dans la démarche adoptée par mon gouvernement en ce qui concerne la responsabilité sociale des entreprises, et nous comptons collaborer étroitement avec nos milieux d'affaires et les autres groupes d'intérêt concernés pour mieux les faire connaître. Nous nous réjouissons aussi à l'avance des liens fructueux de coopération que nous établirons avec tous les pays Membres et non membres qui ont adopté les Principes directeurs.

Tant au Canada qu'ailleurs, nos entreprises contribuent déjà largement à la responsabilité sociale des entreprises en appliquant de plus en plus des codes de déontologie. Par la démarche volontaire qu'il a adoptée, notamment en adhérant aux Principes directeurs, le Canada ne fait que renchérir sur les initiatives de ses milieux d'affaires.

Maintenant que les Principes directeurs sont révisés, vers quoi nous orienterons-nous? Il reste encore beaucoup de choses à apprendre à propos de la responsabilité sociale des entreprises. L'analyse très intéressante que l'OCDE a réalisée sur les codes de déontologie des entreprises est d'une importance capitale. Le rôle que ces codes joueront dans la mise en oeuvre des Principes directeurs au sein même des entreprises se prêterait fort bien à une étude plus approfondie. Nous avons également besoin de mieux comprendre les liens qui existent entre les codes de déontologie et le système commercial multilatéral. J'incite donc tous les pays Membres à emboîter le pas pour faire en sorte que l'OCDE poursuive le bon travail qu'elle accomplit sur les codes de déontologie »

M. Herminio Blanco, Ministre du commerce et de l'industrie (Mexique)

« Je souscris à l'essentiel de ce qui vient d'être dit. Je suis convaincu que ces nouveaux Principes directeurs sont une amélioration par rapport aux précédents, et que nous avons maintenant des moyens plus efficaces d'assurer leur respect par les sociétés multinationales. Je crois également qu'au terme de trois jours de dialogue fructueux, nous avons réussi à éliminer les ambiguïtés, et à produire un document de très bonne qualité, qu'il s'agisse de la décision du Conseil elle-même ou de l'annexe.

Je vous félicite vivement, Monsieur le Président, chers collègues, du travail constructif que vous avez mené à bien pendant ces trois jours. »

**M. Luiz de Seixas Correia, Secrétaire général (Ministre adjoint des affaires étrangères)
Ministère des relations extérieures (Brésil)**

« Le gouvernement brésilien considère les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales comme une initiative importante de plus parmi toutes celles qu'a lancées l'OCDE ces dernières années. Ces Principes devraient contribuer à rétablir la confiance dans les affaires et l'investissement au niveau international, et mettre en avant, comme l'a souvent fait la Délégation du Brésil au cours des négociations, le fait que les entreprises multinationales sont capables de se conduire en citoyens honnêtes.

Nous sommes en effet persuadés que les entreprises multinationales peuvent faire beaucoup pour favoriser l'instauration d'un environnement international ouvert à la concurrence. Elles peuvent aussi contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie dans les sociétés qui les accueillent, et par là même promouvoir un développement économique et social durable. Nous sommes tout à fait convaincus que le texte que nous avons devant les yeux s'écarte sensiblement de la démarche adoptée dans les années 70 dans la mesure où il soulève des questions qui ne préoccupaient guère alors la communauté internationale. Les chapitres consacrés aux relations industrielles et à l'environnement en sont deux illustrations.

Ces chapitres devraient permettre d'assurer que les entreprises multinationales se conforment aux mêmes principes et appliquent les mêmes normes dans les pays qui accueillent leurs filiales que dans leur pays d'origine. Je pense que ces chapitres ne devraient en aucun cas préjuger des débats en cours dans d'autres instances sur des questions apparentées. Ils ne devraient pas, en particulier, être considérées comme venant à l'appui de mesures qui faussent l'investissement sous couvert de préoccupations relatives aux normes du travail ou de protection de l'environnement. C'est aux gouvernements nationaux qu'incombe essentiellement la responsabilité de questions telles que les normes du travail, l'environnement et le développement durable, ou à des organisations internationales spécialement mandatées à cet effet comme l'OIT ou la Commission du développement durable des Nations Unies. Pour nous, ces questions ne relèvent de la compétence de l'OCDE que dans la mesure où l'Organisation, en tant que garant des Principes, est habilitée à en surveiller l'application, et elle doit le faire dans le respect de leurs dispositions.

Je pourrais mentionner encore un certain nombre des questions qui sont traitées de manière très satisfaisante dans les Principes directeurs. Permettez-moi simplement de distinguer la recommandation selon laquelle les entreprises multinationales ne doivent ni solliciter ni offrir de pots-de-vin à des agents publics étrangers. Nous sommes allés plus loin que ce qu'exigeait la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption elle-même, dans le souci de traiter la corruption active aussi bien que passive.

Je souhaite également mentionner la recommandation selon laquelle les entreprises multinationales appliquent le principe de précaution, une prérogative jusqu'ici réservée exclusivement aux gouvernements, afin d'éviter de porter atteinte à l'environnement du fait de leurs activités. La défense des intérêts des consommateurs est une autre question centrale, que nous estimons avoir traitée avec soin dans la version révisée des Principes directeurs, et qui de fait, se trouve en bonne place dans les travaux menés actuellement sur le gouvernement d'entreprise et l'entreprise citoyenne. C'est un point qui mérite des travaux d'analyse complémentaires de la part de l'OCDE. Il serait souhaitable, tôt ou tard, que l'OCDE rédige un code des meilleures pratiques dans le domaine de la protection des consommateurs.

Compte tenu de ce qui précède, Monsieur le Président, je suis en mesure de confirmer que le gouvernement du Brésil prendra les mesures nécessaires, conformément à la législation nationale en

vigueur, pour intégrer ces Principes directeurs en tant que de besoin dans le cadre du traitement national accordé aux entreprises multinationales. »

M. Jaakko Ihamuotila, Président du BIAC

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Ministres et Ambassadeurs, en 1976, un accord équilibré a été conclu entre les gouvernements et le milieu des entreprises dans le droit-fil de la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et des Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales, qui visaient et visent toujours à améliorer le climat de l'investissement direct étranger et à encourager les entreprises à jouer un rôle positif.

Les Principes directeurs relèvent par essence d'une démarche volontaire, ce que confirme le nouveau texte. On attend des entreprises multinationales qu'elles aient un comportement citoyen et qu'elles montrent l'exemple en favorisant le recours effectif aux Principes directeurs en tant qu'instrument.

Le nouveau texte et les commentaires y afférents sont à nos yeux loin d'être idéaux et manquent de convivialité, pour reprendre une expression courante. Votre décision d'aujourd'hui sera interprétée en fonction des assurances que vous nous avez données, oralement et par écrit, aux termes desquelles les Principes directeurs seront appliqués dans les mêmes conditions que la Déclaration, sincèrement et en toute impartialité.

Le BIAC vous a par ailleurs écrit au sujet des Principes directeurs, mais je souhaite souligner ici l'insigne responsabilité qu'assument les gouvernements dans la mise en application des Principes révisés.

Il s'agit d'un processus gouvernemental relayé par les Points de contact nationaux, qui sera reçu par des entreprises dont les opinions et les jugements de valeur ne sont reflétés ni dans la loi ni dans la réglementation. Pour que ce processus soit juste, vous devrez faire preuve d'une volonté politique, et veiller à ce qu'il n'y ait pas de transgression.

Pour le BIAC, la tâche à accomplir est de faire connaître ce projet maintenant abouti à ses Membres, pays par pays, organisation par organisation. Pour cela, il ne suffira pas de quelques approbations formelles, mais il faudra prendre en compte les intérêts de milliers, voire de dizaines de milliers de sociétés, pas seulement des grandes sociétés multinationales occupant le devant de la scène, mais des petites et moyennes entreprises spécialisées qui sont de plus en plus nombreuses et qu'on peut définir comme multinationales.

Nous nous attellerons à cette tâche, et nous essayerons de le faire en partenariat avec l'OCDE et les gouvernements des pays Membres, et pourquoi pas même, plus largement, en coopération avec les parties intéressées. »

M. John Evans, Secrétaire général du TUAC

L'échange de vues auquel nous nous livrons aujourd'hui s'inscrit dans un plus large débat qui était au cœur du thème de la réunion ministérielle, à savoir quelles sont les règles qui gouvernent la mondialisation.

Le message que le TUAC dégage des récents événements et celui qui ressort à notre avis de la réunion au niveau des Ministres est le suivant : les marchés mondiaux ont besoin d'obéir à des règles de gouvernance, et les sociétés mondiales doivent avoir des contre-pouvoirs au sein de la société civile, dans les organisations syndicales et sous la forme d'une réglementation efficace. Si le marché mondial doit

fonctionner dans un contexte socialement acceptable, renforcer le développement social et ne pas être dominé par une concurrence effrénée pour l'investissement, qui aboutirait à un nivellement par le bas, comme cela a pu être dit, ces règles doivent répondre à des préoccupations sociales et à des préoccupations environnementales.

Comme les principaux acteurs du marché mondial sont aujourd'hui les sociétés multinationales sous diverses formes, auxquelles il vient d'être fait allusion, il est essentiel que les entreprises se soumettent à ces règles. Nous pensons toutefois que ces règles doivent être fixées par l'Etat.

Les sociétés dans certains secteurs vont parfois au-delà des Principes directeurs, fixent leurs propres codes, mais parfois seulement après une catastrophe sociale ou environnementale. Aujourd'hui, bien des syndicats négocient aussi des accords de ce type avec des entreprises. Nous considérons les Principes directeurs comme un pas en direction de l'établissement de règles qui ne laisseraient pas les entreprises observant des normes satisfaisantes, traitant bien leurs salariés, et préservant l'environnement être pénalisées par celles qui ne le font pas.

Il est donc essentiel que les Principes directeurs aient été révisés et modernisés. Je pense qu'il importe que l'OCDE montre qu'elle est capable de donner un second souffle à un instrument vieux de 25 ans. Nous saluons bien des changements apportés au texte antérieur. Il importe qu'il reflète plus clairement les droits fondamentaux du travail énoncés dans la Déclaration de l'OIT qui s'y rapporte. Nous pensons indiscutablement qu'ils auraient pu aller plus loin dans de nombreux domaines. Mais nous estimons aussi qu'il est logique qu'ils traitent d'abord des questions les plus complexes qui influent sur les modes de production et qui modifient la structure des sociétés. Il importe enfin qu'ils établissent leur portée géographique, puisque ces Principes directeurs ont une vocation universelle.

Plus important encore, s'ils ne sont pas appliqués, les Principes directeurs n'engendreront que du cynisme. Je crois que c'est ce qui s'est passé au cours des dix dernières années. De bien des façons, volontaire est devenu synonyme de facultatif. Nous avons eu des échanges kafkaïens avec le CIME. Nous avons eu des Points de contacts nationaux inexistant ; ce pourrait être d'ailleurs un nouveau sigle : les "PCNI" de l'OCDE.

Les gouvernements d'aujourd'hui, et nous nous en félicitons, s'appliquent à désigner des Points de contact capables d'aider à résoudre les problèmes qui leur sont soumis, de faire des recommandations publiques et, s'ils ne le peuvent pas, au moins d'essayer de faire observer et respecter les Principes directeurs. Nous attendons du CIME qu'il exerce une pression et fasse fonctionner ces Points de contact de façon satisfaisante.

La TUAC s'engagera aux côtés de ses membres, des entreprises qui veulent que les Principes directeurs soient appliqués, de vous-même, des gouvernements des pays Membres et de l'OCDE. Nous nous appliquerons à dénoncer les sociétés et les Points de contacts qui ne respectent pas les Principes directeurs. Notre part dans cette action consiste à lancer une course à l'excellence pour rendre les entreprises responsables vis-à-vis de la société, valable également pour les zones industrielle d'exportation et les zones spéciales qui fleurissent un peu partout dans le monde.

Les Principes directeurs marquent le début d'un processus, plus que l'aboutissement d'une série de négociations. Et nous comptons sur vous, avec d'autres organisations représentées ici, pour faire preuve de volonté politique afin de mettre en œuvre ce que nous avons signé.

Je souhaite conclure sur une remarque personnelle. Nous avons fréquemment critiqué le Secrétariat de l'OCDE en déplorant le manque de consultation. Je peux vous assurer que nous ne risquons

pas de faire ce reproche au Secrétariat cette fois-ci. Et je voudrais lui exprimer ma gratitude de nous avoir associés à ce processus.

Je tiens également à remercier personnellement M. Marinus Sikkel, qui je crois a mené bon nombre de ces négociations et échanges de vues de façon très dynamique. Je voudrais aussi remercier Roy Jones et Louise Walsh, de la TUAC, qui en participant à ces échanges ont parfois dû veiller fort tard, toujours pour aider à faire avancer le processus. Ne soyez pas oublié dans mes remerciements, Monsieur le Président, et je vous le répète, nous voyons tout cela comme le début d'un processus et non comme l'aboutissement de négociations. »

M. Pieter van der Gaag, Directeur exécutif, Northern Alliance for Sustainability (ANPED)

« Monsieur le Président, au nom des ONG, nous souhaitons remercier l'OCDE de nous avoir donné la possibilité d'exprimer nos opinions sur la révision des Principes directeurs. Mes commentaires reprennent les idées forces d'une déclaration qui, je l'espère, vous a déjà été transmise, approuvée par plus de 75 ONG, dont neuf des plus grandes ONG internationales.

En premier lieu, je rejoins mon collègue représentant syndical pour louer les efforts déployés par le Président et le Secrétariat du Groupe de travail sur les Principes directeurs en vue d'associer les ONG à ce réexamen. Nous exhortons d'ailleurs l'OCDE à continuer de mettre au point des procédures ouvertes et transparentes qui permettent une plus large participation de la société civile.

Les Principes directeurs précisent bien que les entreprises multinationales sont au même titre que d'autres parties prenantes responsables de l'action visant à promouvoir et à faire respecter les droits de l'homme et le développement durable au plan international. Les Principes révisés permettent une responsabilité accrue des entreprises multinationales envers la société tant dans leur pays d'origine que dans leur pays d'accueil. Ces aspects marquent un progrès bienvenu. Nous saluons en outre la prise en compte de nombreuses normes chères à notre cœur, et l'effort qui a été fait pour rapprocher les Principes directeurs des instruments et pratiques en vigueur dans le domaine de l'environnement, du travail et des droits de l'homme.

Nous restons néanmoins préoccupés devant certains aspects relatifs au contenu et à la mise en œuvre proposée des Principes directeurs. Les Principes révisés ne répondent pas pleinement à la façon dont le public réagit à l'influence des entreprises multinationales, ni ne reflètent pleinement l'approche intégrée que le comité consultatif sur le développement de l'OCDE, parmi d'autres, appelle de ses vœux. A titre d'exemple, les Principes ne concordent pas avec les recommandations du Groupe de travail de l'OCDE sur l'imposition des entreprises multinationales.

Nous préférierions voir le texte encore renforcé, mais le point essentiel sera la mise en œuvre des Principes directeurs. Si les gouvernements signataires ne parviennent pas à les appliquer avec vigueur, efficacité et transparence à l'échelle mondiale, il ne restera plus aux ONG qu'à s'y opposer activement et publiquement. Ce qui compte le plus pour une mise en œuvre efficace, c'est un souci de transparence, au niveau des procédures comme des résultats, et une définition précise du champ de la confidentialité.

Les ONG entendent jouer un rôle d'observateur et, si possible, participer à la mise en œuvre des Principes.

Nous avons été déçus de voir les gouvernements de l'OCDE choisir une option associant des normes peu élevées et non obligatoires à un mécanisme de mise en œuvre peu convaincant. Sauf si la mise en œuvre est faite consciencieusement, le risque est bien réel de voir les Principes directeurs être utilisés pour justifier le comportement et les pratiques des entreprises multinationales dans une optique contraire à

la durabilité. Les gouvernements ont accepté que les Principes n'aient pas un caractère contraignant dans la lettre et dans l'esprit. Cette concession est fondamentalement en contradiction avec l'expérience et les attentes de bien des communautés à travers le monde qui ont d'énormes difficultés, voire s'exposent à un danger lorsqu'elles obligent les sociétés multinationales à rendre des comptes. Par conséquent, les ONG continuent d'appeler de leurs vœux un instrument international contraignant qui réglementent les activités des sociétés multinationales.

Nous prions instamment les gouvernements qui y ont souscrit de ne voir dans ces Principes directeurs qu'un premier pas dans la bonne direction, vers l'instauration d'une véritable transparence et d'une véritable responsabilité au service de la durabilité, et d'agir, collectivement et individuellement, en premier lieu, en vue d'améliorer ou, à tout le moins, de maintenir les normes et recommandations prescrites dans le texte actuel. Deuxièmement, d'adopter des mécanismes qui garantissent l'application et la mise en œuvre des Principes directeurs dans le respect constant de la transparence dans les procédures et les résultats, et qui soient ouverts à tous les niveaux aux ONG et au public intéressé. Troisièmement, nous demandons aux gouvernements des pays Membres de l'OCDE de mettre en œuvre avec vigueur les Principes directeurs dans un souci d'universalité, de transparence et d'intégration maximale, et de ne pas tolérer que les Points de contact nationaux, par leur attitude, conduisent à une dégradation des normes appliquées. Enfin, Monsieur le Président, nous vous invitons de façon pressante à accepter qu'il soit de nouveau procédé à un réexamen d'ici trois ans.

Comme le montrent les signatures que vous voyez au bas de cette déclaration des ONG, notre attention est focalisée sur les Principes directeurs. Nous y attachons de l'importance et sommes prêts à leur concéder des vertus. Nous restons toutefois prudents quant à leurs effets dans la pratique. Vous constaterez que nous pouvons être des partenaires solides et sérieux dans l'action conjointe que nous menons pour instaurer une société durable. Nous sommes heureux d'avoir eu l'opportunité de faire entendre nos préoccupations auprès de l'OCDE, et saluons les autres occasions qui nous seront données de participer à vos travaux. »

M. Costello, Président de la Conférence

« Je remercie l'ensemble des intervenants qui ont pris la parole aujourd'hui. Je pense que tous ceux qui se sont exprimés ont montré l'importance de ces Principes directeurs : comment ils peuvent permettre de donner des orientations, et comment ils peuvent garantir que les normes seront respectées par les entreprises multinationales dans leurs activités d'investissement. Je crois pouvoir dire au nom de tous les Ministres présents que si la négociation a été longue, elle a néanmoins été fructueuse, et nous espérons pouvoir assurer que ces Principes seront utiles aux nations comme aux entreprises.

Je voudrais remercier M. Baldi pour son action au sein du Comité de l'investissement international et des entreprises multinationales (CIME), ainsi que M. Sikkel des Pays-Bas, déjà mentionné, pour le travail qui a été fait en ce qui concerne ces Principes directeurs. Je saisis l'occasion pour signaler aux Ministres que des exemplaires du Communiqué sont à leur disposition. Nous allons maintenant préparer la salle pour la conférence de presse. Je vous remercie tous infiniment de votre participation. »

ANNEXE
LISTE DES PARTICIPANTS

Présidence / Chair

Australie / Australia

Mr. Peter COSTELLO MP	<i>Treasurer The Treasury</i>
-----------------------	-----------------------------------

Allemagne / Germany

Mr. Caio KOCH-WESER	<i>State Secretary Federal Ministry of Finance</i>
Mr. Wedige VON DEWITZ	<i>Director General Federal Ministry of Economics and Technology</i>
Dr. Werner KAUFMANN-BÜHLER	<i>Ambassador, Permanent Representative Permanent Delegation</i>
Mr. Wolfgang STÖCKL	<i>First Counsellor Permanent Delegation</i>
Mrs. Ute MINKE-KOENIG	<i>Counsellor Permanent Delegation</i>
Mr. Eduard WESTREICHER	<i>Counsellor Permanent Delegation</i>
Mr. Harald KOTSCH	<i>First Secretary Permanent Delegation</i>
Mr. Martin RÖSCH	<i>First Secretary Permanent Delegation</i>

Argentine / Argentina

Mr. Carlos PEREZ LLANA	<i>Ambassadeur Embassy of Argentina</i>
Mr. Horacio Martín DOVAL	<i>Conseiller à la Section Economique et Commerciale, Embassy of Argentina</i>

Australie / Australia

Mr. Peter COSTELLO MP	<i>Treasurer The Treasury</i>
Mr. Mark VAILE MP	<i>Minister for Trade Department of Foreign Affairs and Trade</i>
Dr. Ken HENRY	<i>Executive Director, Economic Group The Treasury</i>
Mr. David SPENCER	<i>Deputy Secretary Department of Foreign Affairs and Trade</i>
Mr. Tony HINTON	<i>Ambassador Permanent Delegation</i>

Mr. Graeme THOMSON	<i>Senior Adviser Department of Foreign Affairs and Trade</i>
Mr. Mike CALLAGHAN	<i>Chief of Staff Office of Treasurer</i>
Mr. Owen JOHNSTONE-DONNET	<i>Chief of Staff Office of Minister for Trade</i>
Mr. Michael PRIEBE	<i>Trade Adviser Office of Minister for Trade</i>
Ms Peta FURNELL	<i>General Manager, International Economy Division The Treasury</i>
Mr. Christopher LANG	<i>Director, OECD Section Department of Foreign Affairs and Trade</i>
Ms Niki SAVVA	<i>Senior Adviser, Media Office of Treasurer</i>
Mr. Robert NEWTON	<i>Deputy Permanent Representative Permanent Delegation</i>
Mr. David PARKER	<i>Minister-Counsellor (Economic) Permanent Delegation</i>
Mr. Keith CROKER	<i>Minister-Counsellor (Industry, Science, Resources) Permanent Delegation</i>
Mr. Craig BURNS	<i>Minister-Counsellor (Agriculture) Permanent Delegation</i>
Mr. Chris FOSTER	<i>Minister-Counsellor (Social Policy) Permanent Delegation</i>
Mr. Paul COWAN	<i>Counsellor (Employment, Education and Training) Permanent Delegation</i>
Mr. Robin DAVIES	<i>Counsellor (Development Co-operation) Permanent Delegation</i>
Mr. Robert STURGISS	<i>First Secretary Permanent Delegation</i>

Autriche / Austria

M. Heinz HANDLER	<i>Directeur Général Ministère Fédéral de l'Economie et du Travail</i>
M. Karl SCHRAMEK	<i>Représentant Permanent Ambassadeur Mission Permanente</i>
M. Ulrich STACHER	<i>Directeur Général Chancellerie Fédérale</i>
Mme Henrietta EGERTH	<i>Cabinet du Ministre Fédéral de l'Economie et du Travail Ministère Fédéral de l'Economie et du Travail</i>
Mme Ulrike MAGLOTH	<i>Directeur Chancellerie Fédérale</i>
M. Helmut HOEPFLINGER	<i>Directeur Ministère Fédéral de l'Economie et du Travail</i>

M. Michael HAAS	<i>Directeur Ministère Fédéral de la Sécurité Sociale et des Générations</i>
M. Norbert FAUSTENHAMMER	<i>Ministre Plénipotentiaire Mission Permanente de l'Autriche près l'OMC</i>
M. Rainer KALTENBRUNNER	<i>Conseiller Ministère Fédéral de l'Economie et du Travail</i>
M. Günter STICKLER	<i>Conseiller Ministère Fédéral des Affaires étrangères</i>
Mme Doris BERTRAND	<i>Représentant Permanent Adjoint Mission Permanente</i>
M. Reinhard KNORRECK	<i>Ministre Plénipotentiaire Mission Permanente</i>
M. Robert STOEGER	<i>Conseiller Mission Permanente</i>
Mme Andrea KLEINSASSER	<i>Attaché Scientifique Mission Permanente</i>
M. Konrad PESENDORFER	<i>Attaché Financier Mission Permanente</i>
M. Wolfgang MUELLER	<i>Attaché Liaison Officer Mission Permanente</i>

Belgique / Belgium

M. Charles PICQUE	<i>Ministre de l'Economie et de la Recherche Scientifique, chargé de la Politique des Grandes Villes</i>
Mme Regine DE CLERCQ	<i>Représentant Permanent Ambassadeur Représentation Permanente de la Belgique</i>
M. R. CHARLIER	<i>Directeur Général honoraire Ministère des Affaires Economiques</i>
M. Henri DINEUR	<i>Chef de Cabinet Cabinet du Ministre de l'Economie</i>
M. Charles GODART	<i>Premier Conseiller Ministère des Affaires Economiques</i>
Mme Colette VANSTRAELEN	<i>Conseiller Ministère des Affaires Economiques</i>
M. Philippe DETHEUX	<i>Expert Economie Cabinet du Ministre de l'Economie</i>
M. Jan GRAULS	<i>Directeur Général Ambassadeur Ministère des Affaires Etrangères</i>
M. Paul FRIX	<i>Représentant permanent adjoint Questions de la Coopération au Développement Représentation permanente</i>
Mme Marielle VER ELST	<i>Représentant Permanent adjoint Représentation Permanente</i>
Mme Véronique PETIT	<i>Secrétaire d'Ambassade Représentation Permanente</i>

M. Luc RIFFLET	<i>Conseiller à la Représentation Représentation Permanente</i>
M. Jozef BLOMME	<i>Conseiller Budgetaire et Fiscal Représentation Permanente</i>
M. Dirk SLAATS	<i>Conseiller Economique et Financier Représentation Permanente</i>
M. Xavier HAWIA	<i>Conseiller Financier Représentation Permanente</i>

Brésil / Brazil

Mr. Luiz DE SEIXAS CORREIA	<i>Ambassador Secretary-General (Deputy Foreign Minister) Ministry of Foreign Relations</i>
Mr. Marcos DE AZAMBUJA	<i>Ambassador of Brazil to France Chief Delegate of Brazil to the OECD Embassy of Brazil</i>
Mr. Marcelo JARDIM	<i>Director-General, European Department</i>
Mr. Adalnio SENNA GANEM	<i>Minister-Counsellor Embassy of Brazil</i>
Mr. Lauro SOUTELLO-ALVES	<i>Head of the OECD Liaison Section Embassy of Brazil</i>
Ms Claudia FONSECA BUZZI FREIRE	<i>Special Assistant to the Secretary General of Foreign Relations of Brazil Department of Foreign Relations</i>
Ms Carla BARROSO CARNEIRO	<i>Deputy Head of the OECD Liaison Section Embassy of Brazil</i>

Canada / Canada

Mr. Pierre PETTIGREW	<i>Minister for International Trade Minister of the Crown, Member of Parliament Department of Foreign Affairs and International Trade</i>
Mr. Jim PETERSON	<i>Secretary of State (International Financial Institutions) Minister of the Crown, Member of the House of Commons</i>
Ms Suzanne HURTUBISE	<i>Ambassador and Permanent Representative Permanent Delegation</i>
Mr. Jonathan FRIED	<i>Assistant Deputy Minister Department of Foreign Affairs and International Trade</i>
Mr. Francis LEBLANC	<i>Executive Assistant, Office of the Minister for International Trade Department of Foreign Affairs and International</i>
Mr. Anthony BURGER	<i>Deputy Permanent Representative Government of Canada</i>
Mr. Sébastien THÉBERGE	<i>Legislative Assistant, Office of the Minister for International Trade Department of Foreign Affairs and International Trade</i>
Ms Liz YONG-LAFLÈCHE	<i>Special Assistant. to Secretary of State for the International Financial Institutions Government of Canada</i>

Mr. Alex MCNIVEN	<i>Deputy Director Department of Foreign Affairs and International Trade</i>
Ms Beth WOLOSKI	<i>Deputy Director Department of Foreign Affairs and International Trade</i>
Ms Sheila MACDONALD	<i>Chief, International Economics Conditions Department of Finance</i>
Ms Deborah PAUL	<i>Economic Policy Officer Department of Foreign Affairs and International Trade</i>
Mr. Mario LESSARD	<i>Protocol Officer, Visits Officer (MINT Travel Abroad) Government of Canada</i>
Mr. Gregory GALLO	<i>First Secretary Permanent Delegation</i>
Mr. Normand SMITH	<i>Press Attaché Embassy of Canada to France</i>
Mlle Cynthia COUTU	<i>Press Liaison Embassy of Canada to France</i>

Chile / Chile

Mr. Alexis GUARDIA	<i>Counsellor, Embassy of Chile</i>
--------------------	-------------------------------------

Corée / Korea

Dr. Duck-Soo HAN	<i>Minister for Trade Ministry of Foreign Affairs and Trade</i>
Dr. Soogil YOUNG	<i>Ambassador Permanent Delegation</i>
M. Hong-jae IM	<i>Deputy Director General Ministry of Foreign Affairs and Trade</i>
M. Sang-ki PARK	<i>Minister, Deputy Head of Mission Permanent Delegation</i>
M. Suk-bum PARK	<i>Counsellor Permanent Delegation</i>
M. In-gyun CHUNG	<i>Assistant to Minister for Trade Ministry of Foreign Affairs and Trade</i>
M. Hae-ryong KWON	<i>Deputy Director Ministry of Foreign Affairs and Trade</i>
M. Sang-Hwon JEON	<i>First Secretary Permanent Delegation</i>
M. Sang-mok SHIN	<i>Deputy Director Ministry of Foreign Affairs and Trade</i>

Danemark / Denmark

Mr. Flemming HEDEGAARD	<i>Ambassador Permanent Delegation</i>
Mr. Christoffer BERTELSEN	<i>Deputy Permanent Representative Permanent Delegation</i>

Mr. Jørgen LOTZ	<i>Minister Counsellor Permanent Delegation</i>
Mr. Thomas BECKER	<i>Energy Counsellor Permanent Delegation</i>
Mr. Jakob FRIIS	<i>Private Secretary to the Minister Ministry of Economic Affairs</i>
Mme Vibeke ROVSING	<i>Private Secretary to the Minister Ministry of Foreign Affairs</i>

Espagne / Spain

M. José Luis FEITO	<i>Ambassadeur Délégation Permanente</i>
M. Miguel Angel SANCHEZ	<i>Chef de Cabinet du Vice-Président du Gouvernement Ministère de l'Economie</i>
M. Luis DE GUINDOS	<i>Secrétaire Général de Politique Economique et Défense de la Concurrence Ministère de l'Economie</i>
M. Francisco UTRERA	<i>Secrétaire Général du Commerce Extérieur Ministère de l'Economie</i>
M. Antonio SANCHEZ BUSTAMANTE	<i>Directeur Général Direction Générale des Relations Economiques Internationales - Ministère des Affaires Etrangères</i>
Mme Belen ROMANA	<i>Directeur Général de Politique Economique Ministère de l'Economie</i>
M. Juan BURDIEL	<i>Conseiller Sous-Direction Générale Politiques Macroéconomiques Ministère de l'Economie</i>
M. Luis CARDERERA	<i>Conseiller Ministère de l'Economie</i>
M. Fernando JIMÉNEZ LATORRE	<i>Sous-Directeur Général de Politiques Macroéconomiques Ministère de l'Economie</i>
Ricardo LOPEZ DE HARO WOOD	<i>Sous-directeur Général des Relations Agraires Internationale. Ministère de l'Agriculture</i>
Mme Pilar MORAN	<i>Sous-directeur Général des Investissements Extérieurs Ministère de l'Economie</i>
M. Alvaro NADAL	<i>Cabinet du Ministre Ministère de l'Economie</i>
Begoña NIETO GILARTE	<i>Sous-directeur Général de Planification Alimentaire Ministère de l'Agriculture</i>
Mr. Francisco OCHOA	<i>Chef de Presse Ministère de l'Economie</i>
Mme Christina TEIJELO	<i>Sous-directeur Général du Commerce International de Services Ministère de l'Economie</i>
M. Guillermo CEBRIAN VALVERDE	<i>Représentant Permanent Adjoint Délégation Permanente</i>

M. Jesús Miguel SANZ ESCORIHUELA	<i>Conseiller Délégation Permanente</i>
M. Valentin LAISECA	<i>Conseiller Economique et Commercial Délégation Permanente</i>
M. Angel TORRES TORRES	<i>Conseiller Economique et Commercial Délégation Permanente</i>
Mme Susana DE IBARRONDO	<i>Conseiller Economique et Commercial Délégation Permanente</i>
M. Modesto OGEA MARTINEZ-OROZCO	<i>Conseiller Financier Délégation Permanente</i>
M. José Ramón LOPEZ PARDO	<i>Conseiller pour l'Agriculture Délégation Permanente</i>
M. Guillermo UÑA MARTIN	<i>Conseiller pour l'Information Délégation Permanente</i>

Etats-Unis / United States

Mr. Alan LARSON	<i>Under Secretary for Economic, Business and Agricultural Affairs U.S. Department of State</i>
Ms Amy BONDURANT	<i>Ambassador Permanent Delegation</i>
Mr. Patrick MULLOY	<i>Assistant Secretary for Market Access and Compliance/ITA U.S. Department of Commerce</i>
Mr. Richard BEHREND	<i>Deputy U.S. Permanent Representative Permanent Delegation</i>
Mr. Seward JONES	<i>Director for Office of Multilateral Affairs, ITA U.S. Department of Commerce</i>
Ms Margaret KESHISHIAN	<i>Advisor for Commercial Affairs Permanent Delegation</i>
Ms Stephanie MILEY	<i>Financial Economist, Office of International Investment Affairs U.S. Department of State</i>

Finlande / Finland

Mr. Kimmo SASI	<i>Minister for Foreign Trade</i>
Mr. Ilkka RISTIMÄKI	<i>Ambassador, Permanent Representative Permanent Delegation</i>
Mr. Jorma JULIN	<i>Director General, Ambassador Ministry for Foreign Affairs</i>
Ms Taina KIEKKO	<i>Minister Counsellor Permanent Delegation</i>
Mr. Veijo KAUPPINEN	<i>Deputy Director General Ministry of Trade and Industry</i>
Mr. Martti KUUSISTO	<i>Counsellor Permanent Delegation Ministry for Foreign Affairs</i>

France / France

M. François HUWART	<i>Secrétaire d'Etat Secrétariat d'Etat Chargé du Commerce Extérieur</i>
Mme Joëlle BOURGOIS	<i>Ambassadeur Représentation permanente</i>
Mr. Dominique PERREAU	<i>Directeur des Affaires Economiques et Financières Ministère des Affaires Etrangères</i>
M. Pierre COSTE	<i>Sous-Directeur des Affaires Financières Internationales Ministère des Affaires Etrangères</i>
M. Gilles PECASSOU	<i>Direction des Affaires Economiques et Financières Ministère des Affaires Etrangères</i>
M. Guillaume OLLAGNIER	<i>Sous-direction des affaires financières internationales Ministère des Affaires Etrangères</i>
Mme Stéphane PALLEZ	<i>Chef du service des affaires européennes et internationales Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie/TRESOR</i>
M. Bruno DELETRE	<i>Sous-directeur Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie/TRESOR</i>
M. Benoît COEURE	<i>Chef du bureau E1 Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie/TRESOR</i>
M. Jean PESME	<i>Chef du Bureau E2 Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie/TRESOR</i>
M. Raymond DE PASTOR	<i>Bureau E1 Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie/TRESOR</i>
M. Alain DAMAIS	<i>Bureau E1 Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie/TRESOR</i>
M. Olivier FERRAND	<i>Bureau E2 et E3 Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie/TRESOR</i>
M. Jean-Philippe COTIS	<i>Directeur Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie/PREVISION</i>
M. Alain QUINET	<i>Sous-directeur Synthèse macroéconomiques et financières Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie/PREVISION</i>
M. Frédéric GONAND	<i>Bureau des Projections économiques d'ensemble Ministère de l'Economie, des Finances et de</i>
M. Frédéric CHERBONNIER	<i>Chef du Bureau Industrie Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie/PREVISION</i>

M. Jean-Luc SCHNEIDER	<i>Sous-directeur Etudes sectorielles Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie/PREVISION</i>
M. Jean-François STOLL	<i>Directeur Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie/DREE</i>
M. Hubert TESTARD	<i>Chef de service Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie/DREE</i>
M. Alain DE COINTET	<i>Sous-directeur de la politique financière Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie/DREE</i>
M. David APPIA	<i>Sous-directeur des affaires multilatérales Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie/DREE</i>
M. Jean-Paul THUILLIER	<i>Chef de bureau de la politique commerciale et de l'OMC Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie/DREE</i>
M. Emmanuel GLIMET	<i>Chef de bureau de l'assurance-crédit Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie/DREE</i>
M. Etienne DE DAINVILLE	<i>Bureau II-A Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie/DREE</i>
Mme Souad LE GALL	<i>Bureau VI-A Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie/DREE</i>
Mme Dominique ARBELET	<i>Directrice-adjointe du Cabinet Secrétariat chargé du commerce extérieur</i>
Mme Laurence BLOCH	<i>Conseiller technique Secrétariat d'Etat chargé du commerce extérieur</i>
Mme Anne BOILLON	<i>Chargée de mission Secrétariat d'Etat chargé du commerce extérieur</i>
M. Philippe LEFEVRE	<i>Conseiller presse Secrétariat d'Etat chargé du commerce extérieur</i>
M. Olivier DAMBRICOURT	<i>Chef du secteur OCDE, SGCI</i>
M. Jean-Bernard HARTH	<i>Représentant Permanent Adjoint Représentation permanente</i>
M. Pierre Mathieu DUHAMEL	<i>Ministre Conseiller Financier Représentation permanente</i>
M. Jean-Pierre DUBOIS	<i>Conseiller Commercial Représentation permanente</i>
Mme Christiane ARNOULD	<i>Conseiller Représentation permanente</i>
Mme Roberte AMIEL	<i>Stagiaire ENA Représentation permanente</i>

Grèce / Greece

Mr. Spyros LIOUKAS	<i>Ambassador, Permanent Representative Permanent Delegation</i>
Mr. George ZARALIS	<i>Deputy Permanent Representative Minister Plenipotentiary Permanent Delegation</i>
Mrs. Olga DRITSA	<i>Head of Unit Ministry of National Economy</i>
Mr. Petros KONTOS	<i>First Counsellor Permanent Delegation</i>
Mrs. Tarsia MARKOMICHELAKI	<i>Counsellor Permanent Delegation</i>
Mrs. Alexandra VERGOPOULOS	<i>Counsellor Permanent Delegation</i>
Mr. Yorgos KLIDONAS	<i>Counsellor Permanent Delegation</i>
Mr. Dimitris SERRELIS	<i>First Secretary Permanent Delegation</i>
Mrs. Sofia DIVI	<i>First Secretary Permanent Delegation</i>
Mr. Dimitris ANDREOU	<i>First Secretary Permanent Delegation</i>

Hongrie / Hungary

Dr. Péter BALÁS	<i>Deputy State Secretary Ministry of Foreign Affairs</i>
Prof. Béla KÁDÁR	<i>Ambassador Permanent Delegation</i>
Mr. László VÁRKONYI	<i>Director General Ministry of Foreign Affairs</i>
Dr. József SIVÁK	<i>Deputy Permanent Representative Permanent Delegation</i>
Dr. Ágnes JÁNSZKY	<i>First Secretary Permanent Delegation</i>
Dr. Csaba KÁKOSY	<i>Attaché Permanent Delegation</i>

Irlande / Ireland

Mr. Tom KITT	<i>Minister for Labour, Trade and Consumer Affairs Department of Enterprise, Trade and Employment</i>
Mr. Patrick O'CONNOR	<i>Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary to France, Permanent Representative Permanent Delegation OECD</i>
Mr. Cathal O'LOGHLIN	<i>Director General Department of Finance</i>

Mr. David COONEY	<i>Counsellor, Deputy Permanent Representative Permanent Delegation</i>
Mr. Tony JOYCE	<i>Director Department of Enterprise, Trade and Employment</i>
Mr. Gerry MONKS	<i>Deputy Director Department of Enterprise, Trade and Employment</i>

Islande / Iceland

Mr. Geir HAARDE	<i>Minister of Finance</i>
Mr. Sverrir GUNNLAUGSSON	<i>Permanent Secretary of State Ministry for Foreign Affairs</i>
Mrs. Sigridur A. SNAEVARR	<i>Ambassador Permanent Delegation</i>
Mr. Arni KOLBEINSSON	<i>Permanent Secretary Ministry of Finance</i>
Mr. Stefan JOHANNESON	<i>Director, Ambassador Ministry for Foreign Affairs</i>
Mr. Bolli BOLLASON	<i>Director-General Ministry of Finance</i>
Mr. Gudmundur HELGASON	<i>Deputy Permanent Representative Permanent Delegation</i>
Ms Ragnheidur ARNADOTTIR	<i>Political Adviser to the Minister Ministry of Finance</i>

Italie / Italy

M. Enrico LETTA	<i>Ministre de l'Industrie et du Commerce extérieur</i>
M. Alessandro VATTANI	<i>Représentant Permanent Ambassadeur Délégation permanente</i>
M. Roberto SPINELLI	<i>Premier Conseiller Ministère des Affaires Etrangères</i>
M. Giuseppe SCOGNAMIGLIO	<i>Conseiller Diplomatique du Ministre de l'Industrie et du Commerce Extérieur Ministère du Commerce Extérieur</i>
M. Mario GERBINO	<i>Directeur Général de la Politique Commerciale Ministère du Commerce Extérieur</i>
M. Fabrizio PAGANI	<i>Conseiller pour les Affaires Multilatérales Ministère du Commerce Extérieur</i>
Mme Serena MASSIMI	<i>Adjoint du Conseiller diplomatique Ministère du Commerce Extérieur</i>
M. Gerardo CARANTE	<i>Ministre Conseiller Délégation permanente</i>
Mme Daniela VENERANDI	<i>Premier Conseiller, Délégation permanente</i>
M. Guido LA TELLA	<i>Premier Conseiller, Délégation permanente</i>
Mme Maria Assunta ACCILI	<i>Premier Conseiller Délégation permanente</i>

M. Andrea PERUGINI	<i>Premier Conseiller Ministère des Affaires Etrangères</i>
M. Michele GIACOMELLI	<i>Conseiller Délégation permanente</i>
M. Vincenzo ZEZZA	<i>Attaché pour les Affaires Financières Délégation permanente</i>
M. Claudio PADUA	<i>Attaché, Affaires Commerciales Délégation permanente</i>

Japon / Japan

Mr. Takashi FUKAYA	<i>Minister of International Trade and Industry</i>
Mr. Kazuo ASAKAI	<i>Ambassador for International Economic Affairs and Global Environment Issues Ministry of Foreign Affairs</i>
Mr. Mutsuyoshi NISHIMURA	<i>Ambassador, Permanent Representative Permanent Delegation</i>
Mr. Hisamitsu ARAI	<i>Vice-Minister for International Trade and Industry</i>
Mr. Hitoshi TANAKA	<i>Director-General, Economic Affairs Bureau Ministry of Foreign Affairs</i>
Mr. Akihiko FURUYA	<i>Minister, Deputy Permanent Representative of Japan to the OECD Permanent Delegation</i>
Mr. Masakazu TOYODA	<i>Director General, International Economic Affairs Department Ministry of International Trade and Industry</i>
Dr. Takatoshi ITO	<i>Vice Minister of Finance for International Affairs Ministry of Finance</i>
Mr. Tetsuhiro HOSONO	<i>Director, International Economic Affairs Division, International Economic Affairs Department, International Trade Policy Bureau</i>
Mr. Koji TOMITA	<i>Director of Second International Organizations Division Ministry of Foreign Affairs</i>
Mr. Kenji TSUNEKAWA	<i>Director Ministry of Labour</i>

Luxembourg / Luxembourg

Mme Lydie POLFER	<i>Ministre des Affaires Etrangères et du Commerce extérieur</i>
M. Jean-Marc HOSCHEIT	<i>Ambassadeur Représentation permanente</i>
M. Jérôme HAMILIUS	<i>Conseiller financier Représentation permanente</i>
Mme Sandra THEIN	<i>Coordination OCDE Ministère des Affaires Etrangères</i>
M. Serge ALLEGREZZA	<i>Conseiller de Gouvernement 1ère classe Ministère de l'Economie</i>

Mexique / Mexico

Dr. Herminio BLANCO	<i>Minister of Trade and Industry</i>
Mrs. Rosario GREEN	<i>Minister of Foreign Affairs</i>
Mr. Enrique BERRUGA	<i>Executive Director Ministry of Foreign Affairs</i>
Dr. Luis DE LA CALLE	<i>Vice Minister Ministry of Trade and Industry</i>
Mr. Alejandro DE LA PEÑA	<i>WTO Mexican Permanent Representative</i>
Mrs. Ma. Elena CARDERO	<i>Director General Ministry of Foreign Affairs</i>
M. Gerardo TRASLOSHEROS	<i>Director General of Multilateral Trade Organisations Ministry of Trade and Industry</i>
Mr. Gerardo LOZANO	<i>Deputy Permanent Representative, Chargé d'affaires a.i. Permanent Delegation</i>
M. Fernando DE OLLOQUI	<i>Minister Permanent Delegation</i>
M. Rogelio ARELLANO	<i>Minister Permanent Delegation</i>
M. Eduardo PEREZ MOTTA	<i>Minister Ministry of Trade and Industry</i>

Norvège / Norway

Mrs. Grete KNUDSEN	<i>Minister of Trade and Industry</i>
Mr. Tore SANDVIK	<i>Political Adviser Ministry of Trade and Industry</i>
Mr. Per Ludvig MAGNUS	<i>Ambassador Permanent Representative Permanent Delegation</i>
Mr. Enok NYGAARD	<i>Director General Ministry of Foreign Affairs</i>
Mr. Sten E. RUUD	<i>Assistant Director General Ministry of Foreign Affairs</i>
Mr. Jørn GLOSLIE	<i>Executive Officer Ministry of Foreign Affairs</i>
Mr. Tore ERIKSEN	<i>Secretary General Ministry of Finance</i>
Mr. Bjarne STAKKESTAD	<i>Deputy Director General Ministry of Finance</i>
Mrs. Anne-Sissel SKÅNVIK	<i>Deputy Director General Ministry of Finance</i>
Mr. Irvin HØYLAND	<i>Minister Counsellor Deputy Permanent Representative Permanent Delegation</i>
Mrs. Kari HIRTH	<i>First Secretary Permanent Delegation</i>

Ms Mariann MURVOLL	<i>Second Secretary Permanent Delegation</i>
Mr. Jan PERSSON	<i>Economic Counsellor Permanent Delegation</i>
Mr. Lars VALDRESBRÅTEN	<i>First Secretary Permanent delegation</i>
Mr. Kjell ANDERSEN	<i>Special Adviser Permanent Delegation</i>

Nouvelle-Zélande / New Zealand

Mr. Jim SUTTON	<i>Minister for Trade Negotiations</i>
Dr. Richard GRANT	<i>Ambassador Permanent Representative Permanent Delegation</i>
Mr. John WOOD	<i>Deputy Secretary Ministry of Foreign Affairs and Trade</i>
Mr. Brian WILSON	<i>Deputy Permanent Representative Permanent Delegation</i>
Mr. Mark BLACKMORE	<i>Counsellor Permanent Delegation</i>
Mr. Stephen JACOBI	<i>Senior Private Secretary Office of the Minister for Trade Negotiations</i>
Ms Joanna KEMPKERS	<i>First Secretary Permanent Delegation</i>
Mr. Chris LANGLEY	<i>Policy Officer Ministry of Foreign Affairs and Trade</i>
Ms Jan COMPTON	<i>Ministry for Economic Development</i>

Pays-Bas / Netherlands

Mr. Gerrit YBEMA	<i>Minister for Foreign Trade Ministry of Economic Affairs</i>
Mr. Egbert JACOBS	<i>Ambassador Permanent Delegation</i>
Frans ENGERING	<i>Director-General External Economic Relations Ministry of Economic Affairs</i>
Marinus SIKKEL	<i>Head Division for International Investment Policy and International Organisations</i>
Mr. Lud KROESE	<i>Senior Policy Advisor Ministry of Foreign Affairs</i>
Robert HAFFNER	<i>Senior Policy Advisor Ministry of Finance</i>
Jan HUNER	<i>Deputy Head of Division Ministry of Economic Affairs</i>
Ron HOGENBOOM	<i>Senior Policy Advisor Ministry of Economic Affairs</i>
Jan VAN DIEPEN	<i>Ministers Spokesman Ministry of Economic Affairs</i>

Mr. Rob VAN DER MEULEN	<i>Senior Policy Advisor Ministry of Social Affairs and Employment</i>
Mr. Paul SCIARONE	<i>Deputy Permanent Representative Permanent Delegation</i>
Mr. Jan Willem VAN DEDEM	<i>Counsellor, Permanent Delegation</i>
Mr. Nils LANGEMEIJER	<i>Counsellor, Permanent Delegation</i>
Mr. Henk DE JONG	<i>Counsellor, Permanent Delegation</i>
Mr. Hans HUIJSMANS	<i>Second Secretary, Permanent Delegation</i>

Pologne / Poland

Ms Alicja KORNASIEWICZ	<i>Secretary of State Ministry of the Treasury</i>
Mr. Wojciech KATNER	<i>Under secretary of State National Co-ordinator for Co-operation between Poland and OECD</i>
Mr. Jan WORONIECKI	<i>Ambassador Permanent Delegation</i>
Mr. Jan BIELAWSKI	<i>Director Ministry of Foreign Affairs</i>
Mrs. Bronislawa KOWALAK	<i>Director Ministry of Economy</i>
Mr. Marek WEJTKO	<i>Plenipotentiary Minister, Deputy Permanent Representative Permanent Delegation</i>
Mr. Jacek PILATKOWSKI	<i>Counsellor Permanent Delegation</i>
Mr. Ryszard RYSINSKI	<i>Counsellor Permanent Delegation</i>
Mr. Robert KRZYSKOW	<i>Counsellor Permanent Delegation</i>
Mr. Leszek BARTOSZUK	<i>Head of Unit Ministry of Finance</i>
Ms Marta PRUS	<i>Head of Unit Ministry of the Treasury</i>
Mr. Witoslaw ANTCZAK	<i>1st Secretary Permanent Delegation</i>

Portugal / Portugal

M. Francisco SEIXAS DA COSTA	<i>Secrétaire d'Etat aux Affaires Européennes Ministère des Affaires Etrangères</i>
M. Vitor RAMALHO	<i>Secrétaire d'Etat Adjoint au Ministre de l'Economie Ministère de l'Economie</i>
M. Jorge DE LEMOS GODINHO	<i>Ambassadeur, Représentant Permanent Délégation permanente</i>
M. João Pedro SILVEIRA DE CARVALHO	<i>Ambassadeur, Directeur Général aux Affaires Communautaires Ministère des Affaires Etrangères</i>

Mme Alda FERNANDES	<i>Sous-Directeur Général aux Affaires Communautaires Ministère des Affaires Etrangères</i>
Mme Teresa MOREIRA	<i>Sous Directeur-Général Ministère de l'Economie</i>
Mme Maria Manuel RIBEIRO	<i>Adjoint au Secrétaire d'Etat aux Affaires Européennes Ministère des Affaires Etrangères</i>
Mme Cristina ALMEIDA	<i>Représentant Permanent Adjoint Délégation permanente</i>
Mme Liliana ARAUJO	<i>Directeur de Services Ministère des Affaires Etrangères</i>
Mme Joana GALIANO TAVARES	<i>Directeur de Services - Affaires Multilatérales Ministère des Affaires Etrangères</i>
Mme Maria João BOTELHO	<i>Directeur de Services - Affaires Economiques et Financières Ministère des Affaires Etrangères</i>
Mme Ana Maria RIBEIRO DA SILVA	<i>Conseiller Délégation permanente</i>
M. Duarte B.ALVES	<i>Secrétaire d'Ambassade Ministère des Affaires Etrangères</i>
Mme Otilia RIBEIRO	<i>Chef de Division auprès des Organisations Internationales Economiques Ministère de l'Economie</i>
Mme Paula RODRIGUES	<i>ICEP</i>
M. José Carlos SERRAS GAGO	<i>Conseiller Technique Délégation permanente</i>
Mr. Frederico ALCÂNTARA DE MELO	<i>Conseiller Technique Délégation permanente</i>
M. Cristiano DOMINGUES	<i>Conseiller Technique Délégation permanente</i>
Mme Maria Irene DA SILVA PAREDES	<i>Conseiller Technique Délégation Permanente</i>

République slovaque / Slovak Republic

Mr. Peter BRNO	<i>State Secretary Ministry of Economy</i>
Mr. Ján JURSA	<i>Government Plenipotentiary for Negotiation on Accession to the OECD</i>
Ms Katarína MATHERNOVÁ	<i>Advisor to Vice Prime Minister Office of Government</i>
Mr. Stefan MORÁVEK	<i>Director Department of International Economic Co-operation</i>
Mr. Dusan BELLA	<i>Counsellor, Head of OECD Section Embassy of the Slovak Republic</i>

République tchèque / Czech Republic

Mr. Jiri MACESKA	<i>State Secretary for Trade</i>
------------------	----------------------------------

Mr. Jaromir PRIVRATSKY	<i>Ambassador, Permanent Representative Permanent Delegation</i>
Mr. Milan HOVORKA	<i>Ambassador to the WTO Permanent Mission of the Czech Republic to the WTO</i>
Mr. Karel ZEBRAKOVSKY	<i>Director of the Department Ministry of Foreign Affairs</i>
Ms Lenka LOUDOVA	<i>Director of Department Ministry of Finance</i>
Ms Drahomira VASKOVA	<i>Director of Department Ministry of Finance</i>
Mr. Jan FINFERLE	<i>Minister-Counsellor Permanent Delegation</i>
Mr. Pavel KLIMA	<i>Counsellor Permanent Delegation</i>
Mr. Bohumil DOLEJSI	<i>Counsellor Permanent Delegation</i>
Mr. Jiri SVOBODA	<i>Counsellor Permanent Delegation</i>
Ms Blanka FAJKUSOVA	<i>Second Secretary Permanent Delegation</i>
Ms Milena JENIKOVA	<i>Advisor Ministry of Industry and Trade</i>
Ms Marketa SMATLANOVA	<i>Advisor Ministry of Foreign Affairs</i>

Royaume-Uni / United Kingdom

Mr. Richard CABORN	<i>Minister for Trade Department of Trade and Industry</i>
Mr. Tony HUTTON	<i>Director General of Trade Policy Department of Trade and Industry</i>
Mr. Christopher CRABBIE	<i>Ambassador Permanent Delegation</i>
Mr. Gabs MAKHLOUF	<i>Director of International Division Inland Revenue</i>
Mr. Ray KYLES	<i>Deputy Permanent Representative Permanent Delegation</i>
Mr. Shaun CLEARY	<i>First Secretary Permanent Delegation</i>
Mr. Nicholas GRIFFITHS	<i>First Secretary Permanent Delegation</i>
Mr. Paul HAWKER	<i>Head of International Trade Policy Department of Trade and Industry</i>
Mr. Andrew MERRITT-MORLING	<i>Private Secretary to Mr Caborn Department of Trade and Industry</i>
Mr. Martyn ROPER	<i>First Secretary Permanent Delegation</i>

Miss Caroline WRIGHT	<i>Press Officer Department of Trade and Industry</i>
Mr. Robert GLADWIN	<i>Second Secretary Permanent Delegation</i>
Ms Rosemary MEACHEM	<i>Head of Registry Permanent Delegation</i>
Miss Natasha SMITH	<i>Assistant to Deputy Permanent Representative Permanent Delegation</i>

Suède / Sweden

Mr. Leif PAGROTSKY	<i>Minister for Trade Ministry for Foreign Affairs</i>
Ms Lotta FOGDE <i>State Secretary</i>	<i>Ministry for Foreign Affairs</i>
Mr. Lennart KLACKENBERG	<i>Ambassador Ministry for Foreign Affairs</i>
Mr. Arne RODIN	<i>Deputy Director General Ministry for Foreign Affairs</i>
Ms Marianne ÖSTERLIND	<i>Deputy Director Ministry for Foreign Affairs</i>
Mr. Anders FERM	<i>Ambassador, Permanent Representative Permanent Delegation</i>
Ms Marie-Claire SWÄRD CAPRA	<i>Counsellor, Deputy Permanent Representative Permanent Delegation</i>

Suisse / Switzerland

M. Pascal COUCHEPIN	<i>Conseiller fédéral - Chef du Département fédéral de l'économie Département fédéral de l'économie</i>
M. David W. SYZ	<i>Secrétaire d'Etat - Chef du Secrétariat d'Etat à l'économie Département fédéral de l'économie</i>
M. Jean-Pierre ZEHNDER	<i>Ambassadeur - Représentant permanent Délégation permanente</i>
M. Pierre-Louis GIRARD	<i>Délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux, Ambassadeur Secrétariat d'Etat à l'économie / Département</i>
M. Marino BALDI	<i>Ambassadeur Secrétariat d'Etat à l'économie / Département fédéral de l'économie</i>
M. Jacques DE WATTEVILLE	<i>Ministre - Chef du Service économique et financier Département fédéral des affaires étrangères,</i>
M. Harold STINGELIN	<i>Chef du Secteur OCDE Secrétariat d'Etat à l'économie / Département fédéral de l'économie</i>
M. Patrick LEDUC	<i>Chef adjoint du Secteur OCDE Secrétariat d'Etat à l'économie / Département fédéral de l'économie</i>

M. Pascal STRUPLER	<i>Collaborateur personnel du chef du département Département fédéral de l'économie</i>
M. Raphaël SABORIT	<i>Collaborateur personnel du chef du département Secrétariat général / Département fédéral de</i>
M. William FREI	<i>Ministre - Représentant permanent adjoint Délégation permanente</i>
M. Paul OBRIST	<i>Conseiller Délégation permanente</i>
M. Philippe FONTANA	<i>Conseiller Délégation permanente</i>
M. Giancarlo KESSLER	<i>Conseiller Délégation permanente</i>
M. Beat BÜRGI	<i>Conseiller Délégation permanente</i>
M. Olivier STEUDLER	<i>Premier secrétaire Délégation permanente</i>
Mme Barbara JAKOVITCHOUK-RIEDER	<i>Assistante Délégation permanente</i>

Turquie / Turkey

Mr. Recep ÖNAL	<i>State Minister for Economy</i>
Mr. Akin ALPTUNA	<i>Ambassador-Permanent Representative Permanent Delegation</i>
Mrs. Fugen OK	<i>General Director, Ambassador Ministry of Foreign Affairs</i>
Mr. Akif HAMZACEBI	<i>Director General Ministry of Finance</i>
Mr. Cavit DAGDAS	<i>Director General State Planning Organisation</i>
Mr. Zafer YUKSELER	<i>Director General Central Bank</i>
Mr. Melih NEMLI	<i>Deputy Director General Undersecretariat of Treasury</i>
Mr. Suha MIRAHUR	<i>Deputy Director General Central Bank</i>
Mr. Husnu DILEMRE	<i>Acting Director General Undersecretariat of Foreign Trade</i>
Mr. Semýh OZ	<i>Head of Department Ministry of Finance</i>
Mr. Haydar BOYSAL	<i>Expert State Planning Organisation</i>
Mrs. Cigdem ASLAN	<i>Expert Undersecretariat of Treasury</i>
Mr. Ozgur DEMIRKOL	<i>Expert Undersecretariat of Treasury</i>
Mrs. Hulya AKARTUNA	<i>Head of Private Cabinet State Ministry</i>

Mr. Ali KOPRULU	<i>Minister-Counsellor-Deputy Permanent Representative Permanent Delegation</i>
Mr. Timucin SANALAN	<i>Deputy Permanent Representative Permanent Delegation</i>
Mr. Hakan AKBULUT	<i>Counsellor Permanent Delegation</i>
Mr. Erturk BARLAS	<i>Financial Counsellor Permanent Delegation</i>
Mr. Isa COSKUN	<i>Economic Counsellor Permanent Delegation</i>
Mrs. Erksan GUNKUT	<i>Commercial Counsellor Permanent Delegation</i>
Mrs. Ozlem EFE	<i>Economic Counsellor Permanent Delegation</i>
Mrs. Yonca GUNDUZ-OZCERI	<i>Third Secretary Permanent Delegation</i>
Mr. Volkan ISIKCI	<i>Third Secretary Permanent Delegation</i>

Commission européenne / European Commission

M. Piergiorgio MAZZOCCHI	<i>Ambassadeur, Représentant permanent Représentant permanent Délégation permanente</i>
M. Hervé JOUANJEAN	<i>Directeur</i>
M. Matthew BALDWIN	<i>Cabinet du Commissaire LAMY</i>
Mme Geneviève CHEDEVILLE - MURRAY	<i>Cabinet du Commissaire LAMY</i>
M. Mauro PETRICCIONE	<i>Chef d'Unité</i>
M. Christian GHYMERS	<i>Conseiller</i>
M. Jacques BRODIN	<i>Ambassadeur, Chef du Bureau de Liaison du Conseil de l'Union Européenne</i>
M. Benny Berg SORENSEN	<i>Représentant permanent adjoint Délégation permanente de la Commission Européenne auprès de l'OCDE et de l'UNESCO</i>
M. Francesco CONTESSO	<i>conseiller Délégation permanente de la Commission Européenne auprès de l'OCDE et de l'UNESCO</i>

*
* *

**Association européenne de libre-échange (AELE)
European FreeTrade Agreement (EFTA)**

Mr. Kjartan JOHANNSSON	<i>Secretary General</i>
------------------------	--------------------------

Banque des Règlements Internationaux (BRI)
/Bank for International Settlements (BIS)

Mr. André ICARD *Assistant General Manager*

Fonds Monétaire International (FMI)
International Monetary Fund (IMF)

Mr. Flemming LARSON *Director of IMF Office in Paris*
International Monetary Fund (IMF)

Organisation Internationale du Travail (OIT/BIT)
International Labour Organization (ILO)

Mr. Jean Daniel LEROY *Director*
Paris Office

Mr. Stephen PURSEY *International Labour Organization (ILO)*

Organisation Mondiale du Commerce (OMC)
World Trade Organisation (WTO)

Mr. Mike MOORE *Director-General*

Mr. Paul Henri RAVIER *Deputy Director-General*

Mr. Alain FRANK *Director of External Relations*

Mr. Keith ROCKWELL *Director of Media Relations and Information*

*
* *

Comité consultatif économique et industriel (BIAC)
Business and Industry Advisory Committee (BIAC)

Mr. Jaakko IHAMUOTILA *Executive Director Fortnum Corporation*
Chairman of BIAC

Mr. Bruno LAMBORGHINI *Chairman of the BIAC Committee on*
International Investment and Multinational
Enterprises

Mr. Paul ORTON *Manager Policy Australian Business Ltd*

Mr. Luis DE LA PENA STETTNER *President Aceitera El Gallo Sa de CV,*
Representing COPARMEX

Mr. Korkmaz ILKORUR *Director of the Board, Turkish Industrialists and*
Businessmen Association

Mr. Takaya ISHIDA *Vice Chairman of the BIAC Committee on ICCP*
Senior Chief Researcher Corporate Research &

Mr. Douglas WORTH *Secretary-General, BIAC*

Mr. Deniz EROCAL *Manager*
BIAC Secretariat

Mr. Andrzej MALINOWSKI	<i>Chairman of BIAC Poland President Sava Investment Group SA</i>
Ms Nicole PRIMMER	<i>Manager BIAC Secretariat</i>
Ms Hanni ROSENBAUM	<i>Manager BIAC Secretariat</i>
Mr. Jacques SAMPRE	<i>Vice Chairman of BIAC Ancien Directeur Délégué SANOFI</i>
Ms Vanessa VALLEE	<i>Manager, Communications BIAC Secretariat</i>

Commission syndicale consultative (TUAC)
Trade Union Advisory Committee (TUAC)

Mr. John EVANS	<i>Secretary-General, TUAC</i>
Mr. David SMITH	<i>Director, Public Policy Department European Representative American Federation of Labor & Congress of Industrial Organizations</i>
Ms Louise WALSH	<i>European Office</i>
Mr. René VALLADON	<i>Secrétaire confédéral, Cgt-FO</i>
Mr. Jan-Erik MOREAU	<i>Economist, Swedish Trade Union Confederation (LO-S)</i>
Mr. Roy JONES	<i>Senior Policy Adviser TUAC Secretariat</i>

ANPED / ANPED

Pieter VAN DER GAAG	<i>Executive Director Northern Alliance for Sustainability</i>
---------------------	--

Friends of the Earth / Friends of the Earth

Charles SECRETT	<i>Executive Director Friends of the Earth (England, Wales and Northern Ireland)</i>
-----------------	--

OXFAM / OXFAM

Stewart WALLIS	<i>Director of International Programs OXFAM GB</i>
----------------	--

SECRETARIAT

Mr. Donald JOHNSON	<i>Secretary-General/Secrétaire général</i>
Mr. Thorvald MOE	<i>Deputy Secretary-General/Secrétaire général adjoint</i>
Mr. Herwig SCHLÖGL	<i>Deputy Secretary-General/Secrétaire général adjoint</i>
Mr. Seiichi KONDO	<i>Deputy Secretary-General/Secrétaire général adjoint</i>
Ms Sally SHELTON-COLBY	<i>Deputy Secretary-General/Secrétaire général adjoint</i>